

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 1^{er} mars 2023

NO 11

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

OBJET : Résultat de vote de l'Entente de principe 2020-2023

Bonjour à toutes et à tous,

Pour ceux et celles qui n'ont pas été en mesure de prendre connaissance du résultat de vote pour la présentation de l'entente de principe 2020-2023, voici le résultat total du vote provincial :

Accepté =	94,5 %
Refusé =	5,5 %
Abstention =	0 %

Taux de participations = 88,2 %

Nous désirons préciser certaines modalités en lien avec le vote électronique pour qu'il n'y ait pas d'interrogation à ce sujet. Lorsque nous avons soumis les bulletins de vote à l'ensemble des personnes présentes lors de la rencontre d'hier, nous pouvions effectuer un seul envoi totalisant un maximum de 350 personnes. Si nous désirions soumettre des bulletins de vote additionnels, nous pouvions le faire, mais en bloc d'au plus 10 personnes maximum.

Ceci étant dit, certaines personnes auront reçu le résultat de vote et les pourcentages pour 5, 10 et 243 personnes, mais les résultats soumis dans ce communiqué représentent l'ensemble des personnes ayant voté, soit les délégués provinciaux (27 février) et l'ensemble des APF (28 février au 1^{er} mars) ayant reçu un bulletin de vote.

2/

En terminant, nous vous remercions d'avoir participé en grand nombre et nous vous tiendrons informés de l'avancement des travaux pour la finalité notre convention collective 2020-2023.

Si vous avez des questions ou besoins de précisions, n'hésitez pas à nous contacter et il nous fera plaisir d'en discuter avec vous.

Je vous souhaite une bonne journée!

Martin Perreault
Président provincial